

Règlement

Médicaments en Questions est un programme *Prescrire* d'Amélioration des pratiques professionnelles, destiné à des professionnels de santé (principalement infirmiers, médecins, et pharmaciens). C'est un programme organisé en sessions annuelles, de novembre à octobre.

DÉROULEMENT

Médicaments en Questions se déroule en ligne et associe activités individuelles et échanges entre participants, sans réunion présentielle.

Le programme nécessite de disposer :

- d'une connexion internet, permettant d'utiliser les fonctionnalités du site internet de *Médicaments en Questions* et de répondre en ligne aux questionnaires du *Test de Lecture mensuel Prescrire* ;
- de clés d'accès *Prescrire*, obtenues après inscription au site www.prescrire.org ;
- d'une adresse courriel valide, pour recevoir les courriels envoyés par l'équipe *Prescrire* tout au long du programme.

La participation à *Médicaments en Questions* repose sur une démarche réflexive continue, individuelle et collective. Celle-ci s'appuie sur :

- l'**analyse individuelle de sa pratique professionnelle** par chaque participant, au moyen de formulaires de recueil de données, proposés par l'équipe de *Médicaments en Questions* ;
- des échanges collectifs entre participants sur la pratique, via un espace dédié du site internet de *Médicaments en Questions* : l'**Atelier** ;
- l'actualisation et l'approfondissement des connaissances à intégrer à la pratique, par la lecture régulière de la revue *Prescrire*, facilités par le **Test de Lecture mensuel Prescrire**.

Avant le début de la session, en septembre - octobre, une introduction aux activités de *Médicaments en Questions* intitulée "Effets indésirables au quotidien", est disponible en ligne pour permettre au participant de se familiariser avec le programme.

Analyse individuelle de la pratique

Au cours de la session, le participant doit recueillir et enregistrer en ligne des données sur sa pratique de soins au moyen de formulaires, dans 2 situations distinctes :

- observation d'un **patient ayant un trouble lié à un médicament**. Le participant doit en outre attester, au sein de ce formulaire, avoir **déclaré au système public de pharmacovigilance** au moins un effet indésirable observé ;
- observation d'un **patient exposé à un médicament à écarter des soins** selon *Prescrire*.

La date limite d'enregistrement des formulaires d'analyse de la pratique est fixée au 31 octobre 2015 (minuit, heure de Paris).

IMPORTANT. Les données recueillies sont strictement anonymes. Elles contribuent à l'évaluation globale des pratiques du groupe des participants et non à l'évaluation individuelle de chaque participant.

L'Atelier

L'Atelier est un espace d'échanges collectifs, mis à disposition des participants sur le site internet de *Médicaments en Questions*.

L'Atelier est modéré par l'équipe *Médicaments en Questions*. Chaque participant y est identifié par son nom et prénom. Les échanges ont pour but de faire part des réflexions et interrogations suscitées par l'observation individuelle de la pratique, des obstacles identifiés, et d'envisager des pistes de changement.

La consultation de l'Atelier permet de prendre connaissance des échanges entre participants et/ou de les enrichir, par la rédaction de messages.

Test de lecture mensuel Prescrire

Au cours de la session, le participant doit répondre aux questionnaires du *Test de Lecture mensuel Prescrire*.

Chaque session comporte onze questionnaires mensuels consécutifs de dix groupes de questions à 4 items. Le premier questionnaire est publié avec le numéro de novembre de la session ; le onzième et dernier est publié avec le numéro de septembre suivant, selon le calendrier de la session.

Une date optimale de réponse et une date limite de réponse sont fixées pour chaque questionnaire suivant le calendrier de la session.

La réponse aux questionnaires s'effectue exclusivement en ligne, sur le portail des Formations Prescrire.

Chaque questionnaire mensuel est noté sur 20 points : 2 points pour chaque question dont les réponses aux 4 items sont exactes. Le score annuel maximum est de 220 points (11 fois 20).

Les réponses sont corrigées sous le contrôle direct du Responsable du *Test de Lecture mensuel*. En cas de litige, un arbitrage est assuré par le Responsable de la Rédaction de *Prescrire* et une personnalité universitaire indépendante, le Pr Jean-Louis Montastruc, pharmacologue (31).

VALIDATION

La validation de participation au programme *Médicaments en Questions* s'effectue en ligne.

Les conditions de validation de participation à une session de *Médicaments en Questions* sont :

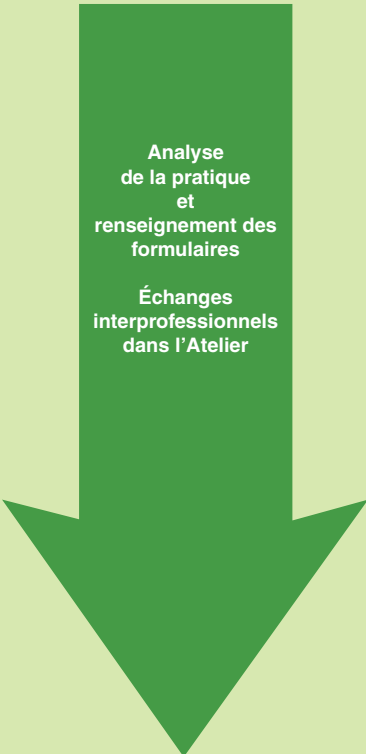
- d'une part, avant le 31 octobre 2015 (minuit, heure de Paris) :
 - le renseignement d'au moins un formulaire "Patient ayant un trouble lié à un médicament" ;
 - l'attestation par le participant (au sein d'un formulaire "Patient ayant un trouble lié à un médicament"), de l'envoi d'au moins une notification d'effet indésirable au système public de pharmacovigilance ;
 - le renseignement d'au moins un formulaire "Patient exposé à un médicament à écarter" ;
 - au moins 5 consultations des échanges collectifs de l'Atelier ;
- d'autre part, la validation de la participation au *Test de Lecture mensuel Prescrire*, c'est-à-dire que les réponses à chacun des 11 questionnaires en ligne ont été enregistrées définitivement dans les délais impartis et le total de points obtenu est égal ou supérieur à 176. Dans tous les cas, les participants reçoivent le détail de leurs notes à chaque questionnaire et leur score annuel dans les trois mois qui suivent la date limite de réponse du onzième questionnaire.

Quand ces conditions de validation sont remplies, une attestation est mise à disposition sur le site internet de *Médicaments en Questions*, dans l'espace "Mon suivi" du participant, avant le 31 décembre 2015. Le participant obtient le titre millésimé de "Lauréat du Programme *Prescrire Médicaments en Questions*". Par ailleurs, il obtient aussi le titre millésimé de "Lecteur Émérite de *Prescrire*".

La liste des "Lauréats du Programme *Prescrire Médicaments en Questions* - Promotion 2015" et celle des "Lecteurs Émérites de *Prescrire* - Promotion 2016" sont publiées par *Prescrire* en janvier 2016.

©Prescrire - août 2014

CALENDRIER DE LA SESSION 2014-2015

Médicaments en Questions		
	Test de Lecture mensuel	Activités d'Amélioration des pratiques professionnelles
Septembre 2014	À partir de septembre, publication mensuelle des numéros de la session	Mise à disposition de "Effets indésirables au quotidien, introduction aux activités de <i>Médicaments en Questions</i> "
Octobre 2014		
Novembre 2014	À partir de novembre, publication mensuelle des questionnaires de la session	
Décembre 2014	le 31* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 371 de septembre 2014	
Janvier 2015	le 31* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 372 d'octobre 2014	
Février 2015	le 28* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 373 de novembre 2014	
Mars 2015	le 31* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 374 de décembre 2014	
Avril 2015	le 30* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 375 de janvier 2015	
Mai 2015	le 31* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 376 de février 2015	
Juin 2015	le 30* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 377 de mars 2015	
Juillet 2015	le 31* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 378 d'avril 2015	
Août 2015	le 31* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 379 de mai 2015	
Septembre 2015	le 30* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 380 de juin 2015	
Octobre 2015	le 31* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 381 de juillet 2015	
Novembre 2015	Enquête d'évaluation du programme	
Janvier 2016	Publication de la liste des " Lauréats de <i>Médicaments en Questions</i> – Promotion 2015 " Publication de la liste des " Lecteurs Émérites de <i>Prescrire</i> – Promotion 2016 "	

* (minuit, heure de Paris)

©Prescrire - août 2014